

ASSEMBLEE GENERALE du 15 décembre 2023

Société Anonyme à Objet Sportif
R.C.S Marseille : B 420 806 788
N° Siret : 420 806 788 00014 - APE : 926C

(cette réunion s'est tenue au Palais du Littoral de GRANDE SYNTHE)

- COMITES DEPARTEMENTAUX : 71

AISNE, ALLIER, ALPES de HTE PROVENCE, HAUTES ALPES, ALPES MARITIMES, ARDENNES, ARIEGE, AUDE, AVEYRON, BOUCHES du RHÔNE, CANTAL, CALVADOS, CHER, CORREZE, COTE D'OR, COTE D'ARMOR, DORDOGNE, DOUBS, DROME, EURE, EURE et LOIR, FINISTERE, GARD, GIRONDE, HAUTE GARONNE, INDRE, INDRE et LOIRE, ISERE, JURA, LANDES, LOIR et CHER, LOIRE, HAUTE-LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, LOIRET, LOT, LOT et GARONNE, LOZERE, MAINE ET LOIRE, MANCHE, MARNE, MAYENNE, MORBIHAN, NIEVRE, NORD, OISE, ORNE, PAS de CALAIS, PUY de DOME, PYRENEES-ATLANTIQUE, PYRENEES 7 ORIENTALES, HAUTES PYRENEES, BAS-RHIN, HAUT-RHIN, HAUTE SAONE, SAONE et LOIRE, RHONE, SEINE et MARNE, SARTHE, SOMME, TARN, TARN et GARONNE, VAR, VAUCLUSE, VENDEE, HAUTE VIENNE, YONNE, HAUTS DE SEINE, VAL DE MARNE et VOSGES

- LIGUES : 11

AUVERGNE/RHÔNE-ALPES, BRETAGNE, ILE DE FRANCE, OCCITANIE, P.A.C.A., NORMANDIE, NOUVELLE AQUITAINE, BOURGOGNE- FC, HAUTS DE France, CENTRE VAL DE LOIRE, PAYS DE LA LOIRE

- F.F.P.J.P. : 1

TOTAL : 83 actionnaires présents ou représentés

ABSENTS : 18

ARDECHE, AUBE, CHARENTE, CORSE DU SUD, CREUSE, GERS, HERAULT, ILE ET VILAINE, SAVOIE, SEINE MARITIME, YVELINES, DEUX SEVRES, VIENNE, TERRITOIRE DE BELFORT, ESSONNE, SEINE ST DENIS, VAL d'OISE, MAYOTTE

Et l'ensemble du Conseil d'Administration

Assistait : Directeur : Xavier GRANDE

I. Allocution du Président : (D.CHAUVIN)

Le Président ouvre l'Assemblée Générale en remerciant tous les actionnaires pour leur présence. Il présente les grandes lignes de la société.

II. Présentation des comptes (X. GRANDE)

Comptes annuels de de la Société PROMO PETANQUE clôturant l'exercice comptable du 1.12.2022 au 30.11.2023.

Pas de nouveaux actionnaires cette année ce qui fait que la société compte toujours 101 actionnaires : (La FFPJP, 89 CD, 11 CR)

Modification du PV 2022 : était présent le CD 22

DETAILS DU BILAN

A. Actif : 534 666.75 contre 629 345.99€

- **Immobilisations 8113.99€ nettes** (Immobilisations brutes 103310.09 – amortissements pratiqués 95196.10)
Pour rappel, les immobilisations restant à amortir: instand acheté cette année, 1 ordinateur, et surtout le fourgon RENAULT AMENAGE + escalier
- investissement : **instand**
Montant des amortissements de l'année : 13 298.00 €
- **Stock de Marchandises** : valorisé à **193 548.87€** contre **263 027,21 €**
Soit une forte baisse d'environ 70 000€ surtout due aux ventes de lecteurs (521 vendus cette année).
Pas de dépréciations d'articles cette année
- **Avances & ACOMPTES : 6 269.40€**
Avance Moreno / E-nitiales
- **Clients et comptes rattachés : 71 299.91** contre 49 337.84€
CLIENTS : diverses créances clients surtout Comités Départementaux et Régionaux d'octobre et novembre 2023
- **Autres Créances : 7 414.56 €**
CREDIT TVA de novembre
TVA S/ Facture non parvenue
- **Disponibilités : 248 053.02€**
 - Caisse : **250.00 €**
 - Compte courant à la Société Générale : **144 135.52 €**
 - Placement : CAT placement soit **100 000€** et intérêts

B. Passif : 535 666.75€ contre 629 345.99€

- Capitaux propres : **74 848.04€**
 - Capital social fixe : 38 112.25 € à la constitution.
 - Capital social variable : 36 735.79 € pas de nouveaux actionnaires cette année
 - Autres réserves : **259 572.69 €** (solde des résultats antérieurs)
 - Résultat de cette année : 105 558.32 €**
 - Qui s'impute sur le résultat sur l'exercice déficitaire de (- 777 155.70€) **soit des capitaux propres à (- 337 176.15€)**
- Emprunts CREDIT : **2 186. 47€**

Rappel : prêt simple auprès de notre Banque, la Société Générale. 45 000€ au taux nominal fixe de 1.55% Hors frais sur 48 mois
1ère échéance 2019 fin 2024

➤ Emprunts et dettes divers :

1) Compte « ASSOCIE FFPJP » : **833 748.23€**

Il s'agit du compte mis en place à la création de la société en 1998.

La différence provient essentiellement :

- Différence entre les facturations croisées FFPJP /SAOS
- D'un côté la FFPJP devait à la SAOS : 106 297.16
- de l'autre la SAOS devait à la FFPJP : 34 079.20

S'ajoute cette année le versement de 200 000€ de la part de la FFPJP

Par le biais d'une convention d'**abandon partiel de créance** avec une clause de retour à meilleur fortune. Lorsque la SAOS fera de nouveau des bénéficiaires et aura des capitaux propres positifs, elle remboursera la FFPJP. Convention validée par la CA de la SAOS et le Comité Directeur fédéral.

2) Les **sommes liées à l'affaire Duvarry** : **679 890. 43€**

En effet, il s'agit de condamnation de l'an passé dans le cadre du procès , ainsi que les frais d'avocats.

* DETTES Fournisseurs et Comptes RATTACHES : **33 945.88 €** en baisse

-Fournisseurs : 18 138.92€

Il s'agit du solde courant des dettes fournisseurs

-DETTE Facture non parvenues : **15 806.88 €** honoraires CAC/ Greffe TC/ LA POSTE NOVEMBRE, WEB TV, etc...

*DETTES FISCALES et SOCIALES : **1 529.00 CFE**

* AUTRES DETTES :

- **433.40€** € avoir clients en cours

- Débiteurs / créiteurs divers : 0€

Les 50 000 € concernant l'affaire Duvarry était au crédit de ce compte au titre de l'avance . La SAOS a été condamnée à rembourser ces sommes dans le jugement du TGI . Donc elles ont déjà payés et sont des profits exceptionnels cette année.

DETAILS DU COMPTE DE RESULTAT

I. PRODUITS D'EXPLOITATION : 899 942.95 contre 757 292.42 **= VENTES DE MARCHANDISES ET PARTENARIATS :**

- **VENTES DE MARCHANDISES : 368 823.44** contre 330 790.
96€ soit une progression de plus de 10%

Le Chiffre d'affaires réalisé passe essentiellement par le biais de la Boutique en ligne. Quelques commandes encore par mail et bien sûr , avec la boutique ambulante.

Les ventes se décomposent comme suit

- **Vente à 20% représentent 312 878.47€ contre 279 090 l'an passée**
- ***vente à 5.5% livres et 8.5% dom/tom très faibles***
- ***ventes exo : dom tom***
- ***vente ffpjp : cadeaux, bon champions de France (10k€) etc....***

BELLE ANNEE en 2023 comme vous avez pu le voir sur le graphique. L'objectif est de retrouver les recettes d'avant COVID.

- **Déplacement du stand** : représente environ 15% du CA
déplacement sur certains site de CHF, à la Marseillaise + C Europe Albertville

NOUVEAUTES : E-NITIALE

Dans le but de développer notre société, nous avons réalisé un partenariat avec E_NITIALE, société dirigée par J BREDA, fournisseur depuis long date de la FFPJP, membres du Club des partenaires depuis sa création en 2019

<https://petanque-boutique.e-nitiales.com/>

- 1) MÉDAILLES : le ruban est inclus. Gravure au dos possible.
- 2) COUPES ET TROPHÉES : les plaques gravées sont personnalisables, vous rentrez le texte désiré directement sur le site avant de passer la commande.
- 3) TEXTILES : vous retrouverez ce qu'on ne trouve pas sur la boutique officielle.
- 4) PLV : c'est-à-dire les présentoirs en extérieurs ou intérieur : chaque PLV suggère 6 designs différents, mais comme dit précédemment, vous pouvez faire le vôtre en voyant directement avec le partenaire.
- 5) divers OBJETS COM

- **PARTENARIATS & PRESTATIONS : 531 119.51€**

contre 426 501.46€ € : en hausse donc cette année

Ils se décomposent comme suit :

- **HT 20 PARTENARIAT : 213 200€ contre 170 500 €**
- **OBUT :**

Contrat d'un an sur les mêmes bases que l'année précédente :

Partenaire FFPJP, Partenaire Pétanque Tour, Partenaires CHF TELEVISES,
Partenariat Maillot EDF, Coupe d'Europe et Veste EDF

+ bons cadeaux nationaux jeune et trophée pépites /Elites

- **MS PETANQUE (VMS)** : (CHF et WEB TV) contrat de 3 ans + présence au village
- **MMA** : pour **les 3 prochaines années suite à l'appel d'offre de 2022**
- **SMC2** : fabricant de boulo-drome
- **KING MATERIAUX** : visibilité sur la Finale COUPE DE France
- **GRILL O'BOIS** : visibilité sur le TRIPLETTE SENIORS
- **SBM** : pose de chauffage
- **AUDIKA : 2023** : de nouveau partenaire après quelques années d'arrêt
Présence sur le CHF VETERANS, CNC VETERANS
- **GRAND SALOIR SAINT NICOLAS marque MAISON LOSTE TRADITION pour 2 ans**, partenaire spécialisé dans fabrication et la distribution de produits de charcuterie et de traiteur.
PRESENCE sur les compétition TV + TENUES EDF
- **DIVERS : NEDEY groupe, finale de la coupe de France et BOSS maillot Espoir Masters**

PARTENAIRES & SERVICES ASSOCIES (K. GALLIER)

Présentation des offres des partenaires : **AUDIKA/ CREDIT MUTUEL/ KING MATERIAUX / INITIATIVES / ASSOCONNECT / SMC2 / VERNIERE / OBUT / DECATHLON / APPART'CITY / LATEAM SPORT / MOBISPORT**

➤ **PARTENARIAT – DOTATION EQUIPEM.**

UHLSPORT : 132 179.34€

Vous avez la même dépense dans les charges.

Cela correspond aux factures émises par la SAOS au titre de la communication effectuées en contrepartie de la dotation de produits.

RAPPEL : La FFPJP/SOAS ont signé un contrat de partenariat pour les 3 prochaines années prévoyant 380 000€ de dotation sur les 3 ans en lieu et place des 345 000€ du précédent contrat. De plus, 5% de moins sur les tarifs revendeurs.

Pantalons spécifiques Pétanque et des tailles jusqu'au 5XL

➤ **HT 20 AIDE PROD : 80 400 €** pas de changement

La Chaîne l'EQUIPE

Participation totale de la Chaîne sur les **2 CH France télévisés + FINALE de la COUPE DE FRANCE** . Ces sommes viennent en déduction des coûts de production TV dont on parlera lorsque l'on évoquera les charges.

Durée de 3 ans soit 2022, 2023 et 2024.

➤ **HT 20 : CLUB DES PARTENAIRES : 6 000€ :**

DMP INITIATIVES (Solutions de financement pour les associations et clubs sportifs)
POM & CUB

➤ **HT VILLE CHAMP. France : 30 000 € (24k € FFPJP + 6000€ cd 66)**

➤ HT COUPE DE France : **15 000€**

➤ HT 20 PARTENARIAT FFPJP : Convention croisées FFPJP/SAOS de **24 431.17 HT**
Facturation à la FFPJP à la SAOS :_Photocop, Mise à dispo Car Podium 100%, Location MaF (1/2 FD), collecte et courrier (3/4 FD) La Poste+ gardiennage+ arbitrage

➤ EXO PART FFPJP : **4409€** d'assurance

➤ HT 20 EXPOSANTS CHF : **25 500€ contre 20 000€**

Tarififications annuelles : **5000€ HT** pour être présents sur TOUTES les manifestations fédérales

Exposants 2013 : MS, DATA F (boulenciel), JPF, SNEL, TORO

Redéfinition des notions de produits dérivés, surface utilisée, horaires de présence

Le référent fédéral est Rémi SEGUIN (saos.promopetanque@petanque.fr).

➤ produits divers de gestion pour **1077.38€**

2. TOTAL CHARGES d'EXPLOITATION = 1 048 147.54€ contre 970 227.22€

Forte hausse

Courantes parfaitement maîtrisées.

Mais de nouvelles dépenses : Production de la WEB TV –FFPJP sur plus de compétitions fédérales/ Location des tribunes/ honoraires d'avocats

1. ACHATS MARCHANDISES : **186 858.17€ contre 220 820.69€** ACHATS MARCHANDISES : en baisse pour assurer les ventes

Volonté de baisser les achats, baisser les prix d'achats et les stocks

-**ACHATS MARCHANDISES EXO** de TVA : ramasse boules acheté à l'étranger

-**EXPOSANTS CHF REVERSION** : PLUS DE REVERSION

- **FRAIS apporteur affaire** : commission apporteur d'affaires dans le cadre du contrat LOSTE

2. VARIATION STOCKS : **variation de 69 478.34 € : forte baisse du stock**

3. ACHATS d'Emballages : pour les expéditions. RAS

4. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES: **772 966.14** contre 618 051 .78€

- UHLSPORT DOT. EQUIPEMENTIER : il s'agit de la compensation de la dotation en équipements. Elle est d'un montant identique aux recettes : **132 179.34€** contre **84 993.33 €**

En augmentation car nous avons équipé cette année toutes les EDF et STAFF de ces nouvelles tenues. C'est la dotation de l'année qui est valorisée

Rappel : cela concerne l'habillement avec les nouvelles tenues des EDF et des staffs

(en plus réassort du staff, Comité Directeur, trophée des Pépites, maillots de CHAMPION de F, d'arbitre et maillots et vestes répliques, tenues finales Nationaux Jeunes, Petanque TOUR let le PNA).

-Frais de siège : (Dont salaires chargés, représentant, suivant la convention conclue avec la FFPJP, la mise à disposition à hauteur de 95% du salaire chargé de M. SEGUIN Rémi, et 100% pour les alternantes Audrey SIMONET et Léa SOLER qui nous a rejoint + une partie d'autres collaborateurs : Christy, Kévin et Xavier)

+ participation Loyer et Téléphone/Internet)

avec aide à l'alternance de l'Etat : **106 297.16€**

-DEPENSES CAR PODIUM : 26 775,04€ contre 17 788,48€ au total

Rien à signaler, plus de sorties donc plus de dépenses (FENOUILLET CNC)

Car Podium Leasing : totalement financé

Car Podium Gardiennage : RAS

Car Podium Assurance : RAS

Car Podium Entretien : nettoyage, et CT et petites réparations : aile arrière , crevaison

Car Podium Déplacements : Location tracteur, Gasoil, Péage. **Plus de déplacements**

et plus de prise en charge des frais sur les CHF par l'organisateur.

- PRODUCTION TV : 174 904,70€ contre 155 238,18€ (+ 19k€ environ)

Il s'agit de la production des images TV pour le compte de la Chaîne L'EQUIPE.

La SAOS paie l'intégralité des dépenses, choisies ses prestataires et ensuite capte les images. elles sont ensuite envoyées dans les conditions du direct à la chaîne dès le lendemain.

Nous avons travaillé avec la société de M. STABLER, CASA PROD, avec les services du leader français de production TV: AMP VISUAL TV.

Augmentation **des coûts de production et des locations de LED**

Cette année Location et installation d'un ECRAN géant (2500€)

- WEB TV : 52 640€ contre 36 400€

Pour la 3 ème ANNEE toutes ces compétitions sont diffusées à la WEB TV

C'est ainsi, il a été décidé de travailler avec la société PARIS WEB CUBE.

AMELIORATIONS : plateau, caméra sans files

On **peut féliciter notre prestataire** ici présent , ERIC, pour son professionnalisme, sa bonne humeur et surtout pour ses prestations à des tarifs plus que raisonnables !!

En augmentation car des compétitions supplémentaires : FINALE COUPE de France de JP - FINALE TIR jeune et seniors + triplète mixte

Surtout : facture 2022 non parvenue (6690€) payée en janvier 2023

➤ **LOCATION TRIBUNES : 137 034.50€ contre 129 635,70€**

Après une consultation, 2 sociétés ont été choisies (Région Bordelaise et d'ANGERS) DIAGONALE et ALCOR

6 CHF cette année avec des coûts qui ont augmenté en raison surtout de l'inflation des tarifs de transport

ATTENTION : on est à 170 000€ HT l'an prochain (1 CHF de plus)

➤ **DIVERS : 143 135.40 € contre 85 676,29€ (+57 459.11)**

-Petit outillage : 634.37€ : panneau WEB TV , machine à café

-Fournitures administratives : 1 439.15€ pour l'ensemble du siège RAS

- LEASING VEHICULE SHN : 11 859.60€

Pour rappel, il s'agit du contrat conclu entre La Société PROMO PETANQUE et 3 SHN, contrats de sponsoring avec nos mousquetaires du club des partenaires , P SUCHAUD, P. QUINTAIS et D. ROCHER dans le but de pouvoir exploiter leur notoriété et le retentissement attaché aux événements que la FFPJP/PROMO PETANQUE organise.

- **Loyer Caisse Tactile : 1157.37€** abonnement pour une caisse enregistreuse électronique qui gère les stocks. Utilisation lors des déplacements de la boutique

- **Fourgon : 1748.17€** garage + entretien + assurance : location garage à Marseille+ assurance

- **Maintenances diverses :**

Photocopieur : cout copies photocopieur Canon du siège FFPJP /SAOS

Refacturation compte « Partenariat FFPJP » 706009.

MAF : RAS Location MAF + balance. Refacturation compte « Partenariat FFPJP » 706009.

Informatique : LOGICIEL SUITE ADOBE +hébergement du site web + mises à jour de programme entre notre logiciel de gestion commerciale (EBP et le site INTERNET de la boutique) + QUADRATUS (compta)

- **SEMINAIRES/ANIM PARTENAIRES : 1502.50€** prise en charge repas des partenaires, déplacement GENTLEMAN COUPE D EF

- **DROIT à l'Image SHN : 3 600 €** Comme évoqué, il s'agit ici de la prise en charge des frais de déplacement de M. ROCHER dans le cadre du contrat signé de DROIT à l'IMAGE

Pour lui, pas de mise à disposition d'un véhicule car il en a déjà un en partenariat.

-**Honoraires CAC :** conforme aux prévisions

- **Honoraires AVOCATS DUVARRY et CONVENTONS : 47 764.19€**

-**Frais actes et contentieux :** frais dépôt compte Greffe , problème site INPI et mise à jour

-**Publicité et cadeaux, dons :** bons cadeaux 0€

-**Publicité et Catalogue : 7 668€** abonnement mensuel MAILJET (envoie des publicités) pour l'essentiel publicité dans **PLANETE BOULES** de 7 500€ HT, et photos pour la boutique

-**Transport sur achats :** RAS

-**Transport sur ventes :** colissimo et Transporteur sur les ventes

- **FOURGON BOUTIQUE ET DEPLACEMENT : 11 567.50€** déplacements de la boutique ambulante

-**Voyages et déplacement : 4 357.15€** Indemnité Km CAC/ frais déplacements élus et salariés

-**Missions et réception : 1172.21€** Facturation par la FFPJP, des frais d'hébergement et de restauration de la SAOS présents sur les compétitions de la FFPJP + au CONGRES NATIONAL

- **PTT et Telecom :** collecte de l'ensemble du courrier du siège + MAF (affranchissement courrier fédéral refacturé au 3/4)

-**Services bancaires :** transactions bancaires sur le site web et terminal de paiement

5. **IMPOTS TAXES :** CET de 1 659.00€

6. **DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : 13 298.00€ (déjà évoqués)**

7. **CHARGE DIVERSES GESTION : 1531.17 € fact. Non réglée)**

8. **PRODUITS/CHARGES FINANCIERES : 2 685.53€**

Intérêts CAT – INTERETS PRET FOURGON

9. **PRODUITS EXCEPTIONNELLES : (250 000€)**

- Sur opérations de gestion 50 000€ : sommes mise en compte d'attente DUVARRY
- Sur opérations en Capital 200 000€ : Abandon de créances de la part de la FFPJP au crédit du compte associé

Les comptes de l'exercice clos au 30/11/2023 sont approuvés à la majorité des actionnaires présents

Contre : CD 04 ,05, 83, 84 et CR PACA

Abstention : CD 13, 21, 24, 39 et 92

V. **AFFECTATION DU RESULTAT:**

Le résultat de **(+ 105 558.32 €)** est imputé au **compte report à nouveau**.

(L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents)

VII. **RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS :**

Conformément aux statuts de la société, il sera procédé au renouvellement habituel de administrateurs (par tiers tous les 3 ans)

Sortants : Mme LEVET, MM. EVRARD, MONCUQUET, HEDBERT

Candidats : MM. LEVET, ORTHALA, POULARD et GIACINTI

À la suite des élections sont élus :

| Noms | Représentants | Dates de renouvellement | | |
|---------------|---------------|-------------------------|------|------|
| M. MARAUX | FFPJP | 2025 | 2028 | 2031 |
| M. CHAUVIN | FFPJP | 2025 | 2028 | 2031 |
| M. ORTHALA | CD38 | 2026 | 2029 | 2032 |
| M. STEPHANT | CR BRETAGNE | 2025 | 2028 | 2031 |
| Mme COSTE | CR PACA | 2024 | 2027 | 2030 |
| M. POULARD | CR NORMANDIE | 2026 | 2029 | 2032 |
| M. GIACINTI | CD27 | 2026 | 2029 | 2032 |
| Mme LEVET | CD04 | 2026 | 2029 | 2032 |
| M. CHEVASSU | CD 11 | 2024 | 2027 | 2030 |
| M. FORETNEGRE | CD19 | 2024 | 2027 | 2030 |
| Mme BAJOLLET | FFPJP | 2025 | 2028 | 2031 |
| M. ROBERT | FFPJP | 2024 | 2027 | 2030 |

(Le renouvellement des administrateurs est adopté à l'unanimité des actionnaires présents)

VIII. **QUESTIONS DIVERSES :**

Le CR PACA s'interroge sur le continuation de la société au regard des dépenses supplémentaires récurrentes notamment la location des tribunes.

En réponse, le Président de la SAOS précise que des propositions seront émises afin de sortir de ce déficit structurel de la SAOS. Cela sera concrétisé durant le 1^{er} trimestre 2024 par le biais d'une convention avec la FFPJP.

La Président de la FFPJP précise que la Fédération aidera, dans tous les cas, sa filiale commerciale. Cette dernière doit grandir pour gérer l'ensemble du domaine économique et commercial de la FFPJP . Nous devons avoir une SAOS forte et de grandes ambitions pour son développement.

Le CD 21 précise que notre inquiétude provient de l'affaire DUVARRY. Il a été précisé en réponse, l'état d'avancement de ce procès : les conclusions des avocats sont terminées et la prochaine étape sera l'audience devant le TGI de LYON avec les plaidoiries.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Le Président



M. CHAUVIN